

nouvelles et ouvre des horizons, parfois imprévus et un peu téméraires, mais toujours attachants. Comme toujours, la documentation est abondante et l'auteur la possède à fond.

Du point de vue strictement prémontré, cette étude n'apporte pas d'éléments vraiment nouveaux. Elle donne surtout des vues nouvelles sur le cénobitisme d'Occident, comparé à celui d'Orient. Anselme, l'un des Prémontrés les plus marquants de son siècle, a subi en Orient l'influence des monastères grandioses et impressionnants où il rendit visite. Cette étude aura donc toujours sa grande valeur pour l'intelligence parfaite des œuvres d'Anselme, écrites en fonction de ses voyages. Ainsi, une des multiples facettes de l'œuvre d'Anselme s'est précisée davantage. Nous signalons volontiers cette étude à tous ceux d'entre nous qui veulent connaître les grands courants d'idées dans la vie religieuse du douzième siècle.

Em. VALVEKENS, o. Praem.

• * •

Prof. Dr. Georg SCHREIBER, *Kluny und die Eigenkirche*. Zur Würdigung der Traditionsnotizen des hochmittelalterlichen Frankreich. Publié dans *Archiv für Urkundenforschung* (Berlin, De Gruyter), t. XVII, 1942, pp. 359-418.

Parallèlement avec la réforme grégorienne, les synodes diocésains entreprirent une tentative afin d'enlever la propriété des églises locales des mains de détenteurs laïcs. Ces tentatives furent particulièrement répétées et systématiques en France, au cours du XI^e siècle. Plusieurs églises locales groupaient plusieurs clercs. Le sort des desservants était intimement lié aux destinées des églises mêmes. Cluny, le puissant monastère bourguignon à l'organisation fortement centralisée, joua un rôle particulièrement important dans ce mouvement. Il remplit ce rôle, non seulement par une activité directe, dont Cluny était le centre, mais aussi, peut-être surtout, par l'activité des nombreux prieurés de son obédience.

Les prieurés clunisiens se composaient d'habitude de quatre religieux. Il en fut aussi lesquels hébergeaient douze moines. Toujours, le prieuré restait directement dépendant de l'abbaye de Cluny. A cette époque, l'abbé de Cluny peut être comparé — la comparaison est du prof. Schreiber — au supérieur général actuel des Jésuites.

Voulant se rendre compte « de visu » de la façon, dont les prieu-

rés clunisiens acceptèrent le patronat d'églises rurales, M. le Prof. Schreiber étudie par le détail le prieuré gascon de Saint-Mont ou Mont-Jean. Celui-ci fut fondé en 1055. Il subsista jusqu'en 1790. L'église y était dédiée à Saint Jean-Baptiste. Cluny avait cependant l'habitude de choisir Saint Pierre comme patron, tout comme Cîteaux et Prémontré inaugurèrent la tradition d'élire le patronat de la sainte Vierge. A Saint-Mont, une même église était à la fois église monastique et église paroissiale. Un prêtre séculier était chargé du service paroissial.

Avant la fin du onzième siècle, le prieuré de Saint-Mont devint propriétaire de plusieurs églises rurales. Les motifs, déterminant le propriétaire laïc à abandonner ses titres, sont examinés avec minutie. Ces motifs se ramènent à deux : premièrement, la sollicitude pour le repos de l'âme des parents du donateur; deuxièmement, la résolution du donateur de commencer un long pèlerinage. Les églises, données « *pro animee mee remedio* », « *pro remedio animarum parentum meorum* », deviennent le centre d'une liturgie des défunts de laquelle Cluny fut d'ailleurs le propagateur. Celles, cédées en vue d'un long pèlerinage, restaient souvent grevées de charges financières : le donateur, avant de s'engager dans son long voyage, voulait encaisser une somme d'argent à emporter en route ou à payer à ses proches. D'autre part, l'évêque diocésain devait intervenir lors de pareille cession d'une église rurale. Tout semble indiquer que les évêques ne s'opposaient point au fait qu'un et même prieuré devienne propriétaire de plusieurs églises. Par le fait même, les décrets des synodes trouvaient leur réalisation. Par ailleurs, la simonie semblait devoir être exclue lors de toute future installation du titulaire de pareille église. Ce titulaire devrait se conformer aussi aux règles du célibat. La cession des églises était ainsi un sérieux appoint à la réalisation des réformes grégoriennes.

D'autre part, le cas fut assez fréquent où le propriétaire laïc ne cédait qu'une partie de ses droits aux prieurés. Mais ceux-ci ne tardèrent jamais à entreprendre des pourparlers afin de recevoir tous les titres de propriété. Souvent, ils y mirent le temps. Ils s'armèrent de patience. Mais toujours, fût-ce au bout d'une ou deux générations, ils parvinrent à réaliser leur dessein.

Il faut admettre, conclut M. le Prof Schreiber, que les prieurés clunisiens ont joué un rôle de tout premier ordre dans le lent mouvement qui mit les églises rurales aux mains de propriétaires ecclésiastiques. Au moment, où les ordres de Cîteaux et de Prémontré apparurent, ce mouvement touchait à son terme. Cîteaux et Pré-

montré purent profiter d'un travail plus que séculaire, accompli par Cluny.

Comme tous les travaux récents de M. le Prof. Schreiber, celui-ci marque un appoint important pour l'étude de l'histoire prémontrée au douzième siècle. Nous le signalons volontiers à l'attention de quiconque s'intéresse au premier siècle de notre histoire, tout particulièrement à qui veut étudier l'origine de notre ministère paroissial.

Em. VALVEKENS, o. Praem.

* * *

Pl. F. LEFÈVRE, o. Praem., *L'Organisation ecclésiastique de la ville de Bruxelles au Moyen-Age*. Ouvrage couronné par l'Académie Royale de Belgique. Publié dans le « Recueil de Travaux d'Histoire et de Philologie » de l'université de Louvain, série III, fasc. 11. 8°. 302 pp. Louvain, Bibliothèque de l'Université, 1942.

Cette importante étude ne s'adresse pas en premier lieu au lecteur prémontré. L'origine, l'organisation et les multiples aspects de la vie dans une ancienne paroisse doivent cependant intéresser tous nos confrères. A ce moment, nous ne disposons encore d'aucune étude de véritable valeur sur l'origine du service paroissial chez les Prémontrés. Un important domaine de notre activité apostolique nous est encore inconnu, ou à peu près. Nous ne pouvons donc que nous féliciter en voyant la publication d'études fouillées comme celle-ci. On peut y apprendre, de première main, quelles furent l'origine, la croissance et l'organisation d'un centre paroissial important de l'ancien Brabant. S'occupant depuis des années des archives de la collegiale de Sainte-Gudule à Bruxelles, l'auteur fut en mesure de connaître à fond le sujet. Il traite successivement — je copie le titre des chapitres — de la paroisse primitive de Bruxelles, du clergé de la collégiale, des instituts ecclésiastiques secondaires, du temporel du clergé bruxellois, de la juridiction ecclésiastique, du service religieux des fidèles, du rôle du clergé dans l'enseignement et la bienfaisance, de l'état social du clergé bruxellois à la fin du Moyen-Age. On voit, à cette seule nomenclature, combien le contenu de cette étude est touffu, varié et abondant. Tout prémontré, voulant connaître à fond l'origine du service paroissial de notre Ordre en Brabant, ne pourra se passer de cette étude. A notre connaissance,